



**eau
seine**
NORMANDIE

Forum des acteurs de l'eau 25 juin 2019

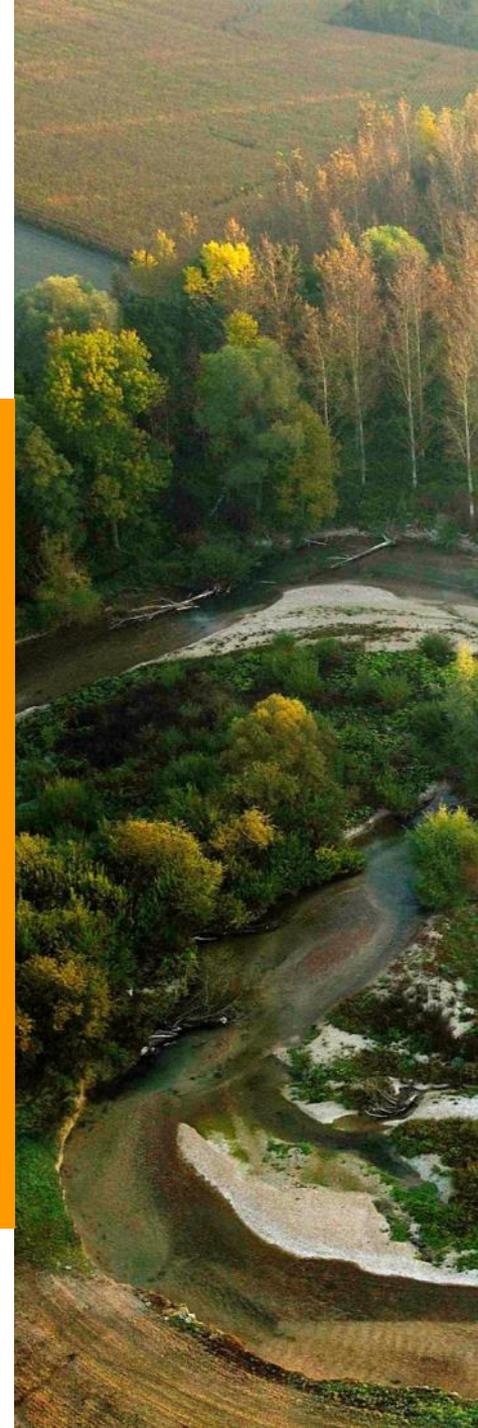
« Renouvellement du patrimoine de réseaux d'eau et d'assainissement : les aides de l'agence de l'eau »

Agence de l'eau Seine-Normandie

Frédéric CHAUVEL
Directeur territorial des bocages normands

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau





eau
seine
NORMANDIE



1. Les agences de l'eau

2. Les Assises de l'eau 1^{ère} phase (2018)

3. Le 11^e programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

6 Agences de l'eau en France



eau
seine
NORMANDIE

LES
AGENCES
DE L'EAU

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

La double incitation financière « une mutuelle au service de l'eau »

redevances

*“qui pollue ou
qui prélève, paye”*



aides financières

Taxes affectées à l'eau

Perçues sur des activités impactant les
ressources en eau

Et affectées en retour à des actions de
préservation

*“qui protège la ressource
ou qui épure est aidé”*



eau
seine
NORMANDIE

Organisation d'une agence de l'eau

Le comité de bassin

(AESN 185 membres)

- Un parlement de l'eau.
- Vote les orientations
- Vote les redevances

Le conseil d'Administration

(AESN 35 membres)

- Met en place le programme d'intervention (6 ans).
- Suit annuellement le budget
- Décide des aides

L'Agence de l'eau

(AESN 400 agents, 6 directions territoriales))

- L'établissement public.
- Gère le Budget
- Prépare *financièrement et techniquement* les décisions d'aide
- Surveille l'état des rivières, des eaux souterraines, des plans d'eau, des estuaires et du littoral



ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

1. Les agences de l'eau

2. Les Assises de l'eau 1^{ère} phase (2018)

3. Le 11^e programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie

**Connaissance des réseaux,
diagnostic des services publics
d'eau et d'assainissement,
identification des priorités
d'actions, schémas et
programmes pluriannuels de
travaux**

**Travaux de renouvellement du
patrimoine : 2 Milliards d'€
sur 6 ans sur les 6 agences**

1. Les agences de l'eau

2. Les Assises de l'eau 1^{ère} phase (2018)

3. Le 11^e programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Un nouveau programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie 2019-2024



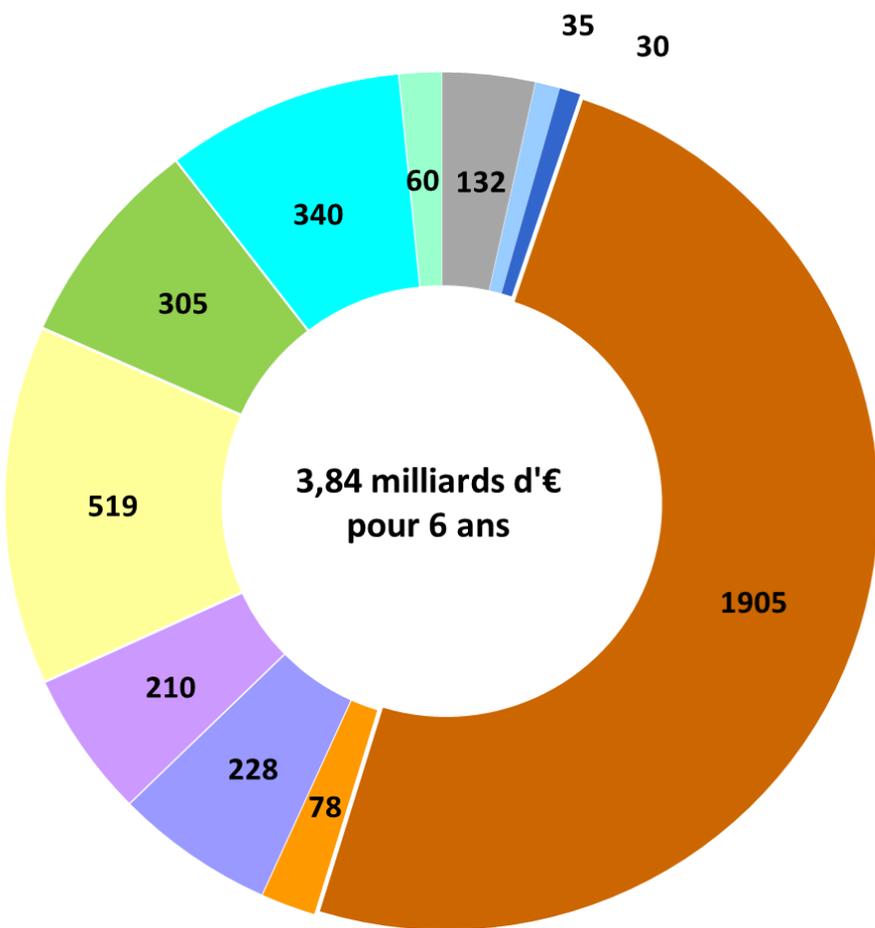
Prend en compte :

- Adaptation au changement climatique
- Réforme territoriale
- Assises de l'eau 1ère phase
- Gestion de l'ensemble du cycle de l'eau
- Plan national biodiversité

Programme EAU et CLIMAT de l'agence de l'eau Seine Normandie

LES AIDES : 3,84 milliards d'euros pour 2019-2024

en M€



- 132 M€
Connaissance, information et communication
- 35 M€
International
- 30 M€
Planification
- 1 905 M€
Assainissement collectif des collectivités
- 78 M€
Assainissement non collectif
- 228 M€
Gestion des eaux pluviales
- 210 M€
Aides aux activités économiques non agricoles
- 519 M€
Alimentation en eau potable et protection des captages
- 305 M€
Aides à l'agriculture
- 340 M€
Restauration des milieux
- 60 M€
Gestion quantitative

Aides possibles de l'agence de l'eau Seine-Normandie sur :

- **Les diagnostics et schémas directeurs :**

- Analyse de la situation existante
- Programmation pluriannuelle
- Élaboration d'un plan de gestion patrimoniale...

- **Modalités d'aides de ces études :**

- 50 à 80 % selon le contenu

Aides possibles de l'agence de l'eau Seine-Normandie sur :

- **Certains travaux de réseaux d'eau potable :**

- Les réseaux d'interconnexion et transfert
- Les réseaux de distribution en cas de risque sanitaire avérés liés aux CVM (chlorure de vinyle monomère)
- En ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) : les réseaux de distribution jugés prioritaires par un diagnostic de moins de 10 ans

Aides possibles de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- **Modalités d'aides pour ces travaux de réseaux d'eau potable :**

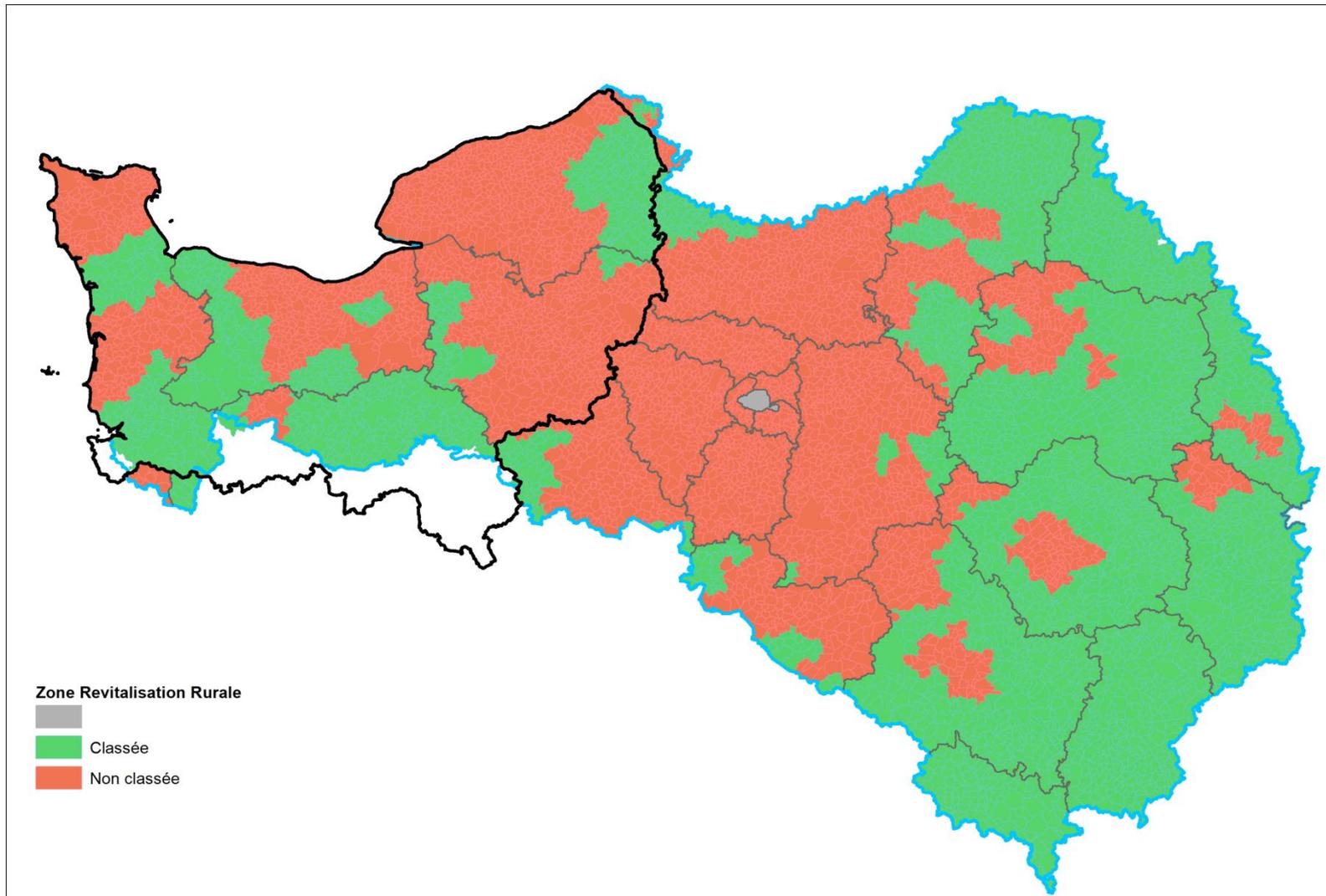
- Hors ZRR : 30 % de subvention + 20 % d'avance pour les réseaux d'interconnexion-transferts et les réseaux de distribution en cas de risque sanitaire
- En ZRR : 40 % de subvention pour tous les réseaux, avec plafond calculé sur le volume de fuites évitées (d'où une aide inférieure à 40% si le volume de fuites évitées est faible)

Sous condition de mise en œuvre préalable d'actions de préservation de la ressource et sous réserve du respect des obligations de saisie des données dans le système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA).



eau
seine
NORMANDIE

Les Zones de Revitalisation Rurale ZRR



Zone Revitalisation Rurale



Classée

Non classée

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Aides possibles de l'agence de l'eau Seine-Normandie sur :

- **Certains travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement avec comme modalités d'aides :**
 - 40 % de subvention + 20 % d'avance (mais à compter du 01/01/2021, minoré à 20 % de subvention + 40 % d'avance pour les agglomérations d'assainissement >10 000 EH en l'absence de zonage pluvial approuvé après enquête publique)
 - Sous conditions de conformité à un zonage d'assainissement approuvé après enquête publique et à l'issue d'un diagnostic (à compter du 01/01/2021 : diagnostic de moins de 10 ans et pour les agglomérations d'assainissement >10 000 EH, diagnostic permanent)

et sous réserve du respect des obligations de saisie des données dans le système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA).

**Budget prévu par
AESN sur 6 ans (2019-
2024) = 1 Milliard
d'euros**

(+14% par rapport au
programme précédent
alors que le budget
global diminue)

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Merci de votre attention

Agence de l'eau Seine-Normandie

Frédéric CHAUVEL
Directeur territorial des bocages normands

